

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :
Le système politique démocratique

SUJET

Quels sont les effets des modes de scrutin sur la vie politique ?

DOCUMENT 1

Résultats des élections législatives du 5 mai 2010 au Royaume-Uni avec un scrutin majoritaire à un tour

Partis politiques	Part des suffrages exprimés (en %)	Nombre de sièges obtenus à la Chambre des communes	Part des sièges obtenus à la Chambre des communes (en %)
Parti conservateur	36,1	306	47,1
Parti travailliste	29,0	258	39,7
Libéraux-Démocrates	23,0	57	8,8
Parti démocratique d'Ulster (DUP)	0,6	8	1,2
Parti national écossais (SNP)	1,7	6	0,9
Sinn Fein	0,6	5	0,8
Plaid Cymru (PC)	0,6	3	0,5
Parti travailliste et social-démocrate (SDLP)	0,4	3	0,5
Verts	1,0	1	0,2
Parti de l'alliance (APNI)	0,1	1	0,2
Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP)	3,1	0	0
Parti national britannique (BNP)	1,9	0	0
Autres	2	0	0
Total	100%	650	100%

DOCUMENT 2

Si la représentation proportionnelle permet une parfaite représentativité des élus, elle court toutefois le risque de posséder un effet pervers. En faisant du Parlement un reflet parfaitement identique des expressions politiques, le risque est donc de rendre le pays ingouvernable en raison de l'absence de majorité susceptible de se dégager (ce risque n'est toutefois pas permanent dans la mesure où l'existence d'un mode de scrutin à la proportionnelle n'a pas empêché, en France, la coalition victorieuse de posséder la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, lors des élections législatives de 1986). De plus, lorsque des chambres sont difficilement gouvernables, cela favorise souvent la constitution de partis ou de groupes charnières monnayant chèrement leur soutien au sein de coalitions politiques hétérogènes, cela au détriment de la cohérence de l'action gouvernementale (cela fut notamment le cas au cours de la IV^{ème} République, en France).

Bertrand Pauvert, *Élections et modes de scrutin*, L'Harmattan, 2007.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :
Le système politique démocratique

SUJET

En quoi le régime politique anglais a-t-il les caractéristiques d'un régime parlementaire ?

DOCUMENT

[En Angleterre] Le Premier ministre dirige son parti d'autant plus sûrement qu'il l'a conduit à la victoire. Il dirige son groupe parlementaire, d'autant plus efficacement que les ministres sont membres du Parlement. À l'homogénéité politique entre majorité parlementaire et majorité gouvernementale s'ajoute l'imbrication institutionnelle entre gouvernement et parlement. Le Premier ministre conduit en vérité le bloc majoritaire. De surcroît, l'unité et la discipline au jour le jour sont assurés par une espèce particulière de députés, les *whips*. Le terme est emprunté à la chasse à courre : le *whipper-in*, doté d'un fouet (*whip*), évite ainsi que les chiens ne s'éloignent de la meute. Un *Chief Whip* siège au 12 Downing Street ⁽¹⁾, juste à côté du Premier ministre. Il fait partie du gouvernement, en tant que secrétaire parlementaire au Trésor, et assiste aux réunions du Cabinet. Sous son autorité, les *whips* assurent la liaison entre le gouvernement et le groupe parlementaire, informant le second des projets du premier et le premier des doléances du second. Ils participent également à l'organisation des débats parlementaires. Ils veillent enfin à la sécurité majoritaire du gouvernement, envoyant chaque vendredi aux députés l'ordre du jour des séances de la semaine à venir, soulignant d'un trait les questions secondaires pour lesquelles leur présence n'est pas requise, de deux traits celles pour lesquelles ils ne pourront s'absenter qu'à condition d'avoir passé un accord avec un député de l'opposition qui fasse de même, et de trois traits celles pour lesquelles leur présence est indispensable, fût-ce sur une civière. Le vote est en effet personnel et ne se délègue pas, pour l'honneur de l'institution parlementaire. Le vote électronique n'a pas été introduit et ne le sera probablement pas. Les députés votent par division, c'est-à-dire qu'ils regagnent un vestibule ou un autre selon leur choix. Notons que le vote « pour » se fait en sortant par la porte située à la droite du *Speaker* (le président de la Chambre des communes), le vote « contre » en sortant par la porte de gauche. Pour le reste, on le voit, si le Premier ministre dirige effectivement la politique de son pays, il le fait largement avec et par le Parlement.

Olivier Duhamel, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Éditions du Seuil, 2009.

1. Les bureaux du Premier ministre à Londres se trouvent au 10 Downing Street.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

La participation politique

SUJET

Quel est le rôle de la socialisation dans la formation des attitudes et comportements politiques ?

DOCUMENT

Les convictions politiques et religieuses sont, toujours aujourd'hui, ce qui se transmet le mieux. Bien que s'effritant quelque peu dans la dynamique générationnelle, le clivage gauche-droite en France continue de structurer les identités. Quatre français sur dix (41%) s'inscrivent dans la continuité des choix de gauche ou de droite de leurs parents. Si l'on rajoute ceux qui reconnaissent une filiation apolitique, ni de gauche ni de droite - et ils sont tendanciellement de plus en plus nombreux (29 % en 2007) -, la continuité politique domine et concerne les deux tiers des français (65%). Si la connaissance du vote apparaît plus incertaine entre parents et enfants, les grandes affiliations idéologiques constituent des repères importants et relativement stables dans l'histoire des familles. Reste une proportion non négligeable, un tiers, pour qui la transmission parentale n'a pas joué dans le sens de la continuité. Les chemins de l'héritage ont pu se brouiller en raison de l'hétérogénéité ou de la discordance des choix parentaux. Les cas de vraies ruptures restent marginaux. Seuls 10 % des Français ont changé de camp politique par rapport à leurs deux parents, passant à gauche alors qu'ils ont deux parents situés à droite (le cas le plus fréquent), ou passant à droite alors que leurs deux parents sont positionnés à gauche. La transmission politique est d'autant plus effective que l'homogénéité des choix parentaux est affirmée. Et les mères y jouent un rôle particulièrement déterminant. [...]

Le repérage politique élémentaire entre la gauche et la droite est chargé affectivement dans l'histoire des familles. Se dire de gauche, de droite, ou ni de gauche ni de droite, est un attribut de l'identité souvent hérité. Mais le vote échappe davantage à cette logique de continuité et d'homogénéité. On peut être de gauche comme ses parents mais ne pas voter comme eux. Même chose à droite. Ainsi, 43 % des Français reconnaissent ne pas voter comme leurs parents, et les femmes en nombre encore plus important que les hommes (41% contre 39%), et ce dans une même proportion à gauche qu'à droite¹.

Bien que centrale dans l'expérience affective, la famille connaît l'éclatement, les recompositions, une diversification de ses formes propres. Depuis un certain temps, le doute, en matière de politique, la défiance, le désenchantement, le brouillage des identifications touchent toutes les générations.

¹ Enquête CSA, février 2007

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :
Économie et démographie

SUJET

Comment la dynamique démographique agit-elle sur le montant de l'épargne en France ?

DOCUMENT

En France comme dans de nombreux pays, deux phénomènes démographiques se manifestent : les générations actuelles ont moins d'enfants (vieillesse par le bas) et elles vivent plus longtemps qu'autrefois (vieillesse par le haut). [...]

D'ici 2025 à 2035, le vieillissement de la population française sera surtout fortement accéléré par un véritable « papy-boom ». En effet, les générations nombreuses du « baby-boom » - au sens ici de cohortes de naissances supérieures à 800 000 en France entre 1946 et 1973, et non seulement de fécondité élevée de 1941 à 1964 – franchiront les unes après les autres l'âge de 60 ans. Ce choc démographique massif constitue une « nouvelle transition démographique » en France comme en Europe. Il signifie la dégradation rapide du ratio de dépendance des personnes âgées, mesuré par le quotient des plus de 65 ans aux 15-64 ans.

La démographie française apparaît cependant avantageuse comparée à de nombreux pays européens. [...]

Par définition, la hausse de l'espérance de vie allonge la vie du consommateur. L'effet sur la consommation est-il forcément positif ? A revenu identique, la consommation des seniors est inférieure à celles des actifs plus jeunes. Cependant, cet effet d'âge est atténué par un effet de génération : les générations du baby-boom conservent, en vieillissant, des habitudes de consommation supérieure vis-à-vis des générations antérieures.

Par ailleurs, selon la théorie du cycle de vie attribuée à Franco Modigliani, les individus cherchent à lisser leur consommation par-delà les variations de revenu à l'aide de prêts et emprunts sur l'ensemble de leur cycle de vie. [...] Or, le papy-boom d'ici 2025-2035 pourrait se traduire par la baisse du poids des actifs épargnants par rapport aux inactifs retraités désépargnants. Que le système de retraite soit par répartition ou par capitalisation ne change rien. Les deux systèmes sont également affectés par le papy-boom et par la hausse de l'espérance de vie. Doit-on par conséquent s'attendre à une diminution de l'épargne en France dans les années à venir ? Ce n'est pas sûr, car une hausse du taux d'épargne aux âges actifs peut se produire, si se développe une épargne de précaution liée aux craintes de ces générations pour leurs propres retraites.

Florent Aubry-Louis, Mickaël Sylvain, « Les effets du vieillissement sur l'économie française », *écoflash*, n° 262, 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :
Économie et démographie

SUJET

Vous analyserez l'impact des variables démographiques sur le financement du système des retraites en France.

DOCUMENT 1

France	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2007	2010 (p)
Naissances (en milliers)	858	816	848	800	762	775	786	797
Décès (en milliers)	530	517	540	547	526	531	521	535
Solde migratoire (en milliers)	35	140	180	44	80	70	75	75
Indice de fécondité (en nombre d'enfants par femme en moyenne)	2,93	2,73	2,47	1,94	1,78	1,87	1,96	2
Espérance de vie (en nombre d'années en moyenne)								
Hommes	63,4	67	68,4	70,2	72,7	75,3	77,4	78,1
Femmes	69,2	73,6	75,9	78,4	80,9	82,8	84,4	84,8
Structure de la population (% de la population totale en fin d'année)								
Moins de 20 ans	29,9	31,9	32,8	30,4	27,5	25,4	24,7	24,3
65 ans ou plus	11,3	11,5	12,1	14	14,1	16,1	16,6	16,9

(p) provisoire

D'après Gilles Pison, *Population et Société*, n° 476, INED, mars 2011.

DOCUMENT 2

Le besoin de financement de l'ensemble du système de retraite en 2008 est évalué par la DREES⁽¹⁾ à partir des comptes de la protection sociale à -10,9 milliards d'euros, soit -0,6 point de PIB, la masse des pensions versées étant de 261 milliards d'euros. [...]

Le nombre des retraités progresserait quant à lui rapidement jusqu'en 2050, passant de 15 millions en 2008 à 22,9 millions en 2050. Sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby boom, la hausse serait particulièrement rapide jusque vers 2035. Au-delà, la croissance du nombre de retraités, plus modérée, serait tirée par la poursuite de l'allongement de l'espérance de vie aux âges élevés. Ces évolutions sont comparables à celles des projections de 2007. Au total, le ratio démographique, qui rapporte les effectifs de cotisants aux effectifs de retraités, se détériorerait plus rapidement que dans les projections de 2007 [...] du fait de la baisse du nombre de cotisants liée à la crise, pour atteindre à long terme un peu moins de 1,2 cotisant pour un retraité.

(1) Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie</p>
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :
**Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie
globalisée**

SUJET

Quels sont les effets attendus de la politique de concurrence ?

DOCUMENT

La politique de concurrence mise en œuvre par la Commission européenne, mais aussi par les juridictions et autorités nationales de concurrence, vise à maintenir et à développer un état de concurrence efficace dans le marché commun en agissant sur la structure des marchés et le comportement des acteurs économiques. La mise en concurrence des entreprises a pour effet, notamment, de soutenir l'innovation, de réduire les coûts de production, d'accroître l'efficacité économique et, par-là, de renforcer la compétitivité de notre économie, notamment vis-à-vis de nos principaux partenaires commerciaux. Ainsi, les entreprises stimulées par la concurrence proposent-elles sur les marchés des produits et des services compétitifs en termes de prix et de qualité.

En premier lieu, ces produits et services compétitifs bénéficient aux entreprises intermédiaires qui gagnent ainsi en efficacité et peuvent à leur tour répercuter dans leur processus de production ces gains de productivité. L'ouverture des industries de réseau à la concurrence, par exemple, a conduit en premier lieu à renforcer la compétitivité de l'industrie européenne, qui a pu bénéficier de services de transport de télécommunications ou d'énergie plus efficaces et moins chers. La diffusion du processus concurrentiel contribue donc à raffermir le tissu industriel du marché intérieur et apporte ainsi un clair soutien aux politiques en faveur de l'emploi.

En second lieu, la mise en concurrence se traduit pour le consommateur final par une offre diversifiée de produits et de services à des prix plus bas, offre sur laquelle il exerce librement son choix.

La politique de concurrence en Europe et le citoyen, Préface de Mario Monti,
Commissaire chargé de la concurrence, 2000.